

CHAMPIONNAT INTER RÉGIONAL DES JEUNES (CIR) AQUITAINE ET MIDI-PYRÉNÉES

DU 05 AU 07 JUILLET 2012

Épreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

GOLF DE CHANTACO

Route d'Ascaïn – 64500 Saint Jean de Luz

Tél. : 05 59 26 14 22 - Fax : 05 59 26 48 37

E-mail : contact@systx.fr – Web : www.chantaco.com

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (02/03/12)

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Les joueurs doivent être titulaires de la licence FFGolf 2012 en Aquitaine ou Midi-Pyrénées et de nationalité française (voir règlement général).
2. Ils doivent avoir été qualifiés par le Championnat Régional ou le Mérite Régional qui s'est déroulé auparavant dans chaque Ligue. Le nombre des qualifiés dans chaque Ligue est donné dans le tableau ci-dessous :

	Garçon			Fille			W.C.	Total
	Minime	Benjamin	-13 ans	Minime	Benjamin	-13 ans		
Aquitaine	14	13	7	9	9	8	5	65
Midi-Pyrénées	8	11	10	5	6	4	5	49
Total CIR :	22	24	17	14	15	12	10	114

Note 1 : Si des joueurs du Championnat Régional sont ex æquo pour la dernière place qualificative, ils seront tous qualifiés pour le Championnat Inter Régional (CIR).

Note 2 : l'inscription des qualifiés pour le CIR sera faite directement par chaque Ligue, sans qu'il soit besoin d'une confirmation de leur participation. **Par contre les scratches doivent être signalés immédiatement** et c'est le suivant dans le classement qui sera qualifié.

Note 3 : Les Commissions sportives de chaque Ligue pourront attribuer quelques Wild-Cards après déduction des ex æquo.

II – FORME DE JEU

1. **Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour sur trois jours consécutifs** / Classement par sexe et catégorie en additionnant les 3 tours. Épreuve comptant pour le Mérite Jeunes des Moins de 17 ans (§ 6.7 du Vadémécum 2012).
2. **Distances de jeu préconisé** : voir recommandations du § 5-3-6-4 du Vade-mecum Sportif
3. **Départage** : en cas d'égalité pour les 3 premières places, le départage se fera sur le dernier tour puis si l'égalité persiste suivant le classement ordinateur.
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en mort soudaine sera organisé.

III - QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

1. **Quotas** : les meilleurs joueurs du CIR dans chaque catégorie sont qualifiés pour participer au Championnat de France des Jeunes, leur nombre a été défini par la C.S.N. et reporté dans le tableau ci-dessous.

	Garçon			Fille			Total
	Minime	Benjamin	Poussin	Minime	Benjamin	Poussin	
Nombre de Qualifiés	13	14	10	8	9	7	61

2. Hors Quotas :

- **Les joueurs sélectionnés** aux championnats d'Europe boys et girls, ainsi que les réserves, sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
- **Pour les joueurs** n'étant pas déjà concernés par le point 1, les quatre premiers non-cadets du classement spécifique de sélection aux championnats d'Europe boys et girls sont automatiquement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.
- **Les vainqueurs** de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
- **12 wild cards** DTN

3. De plus les quotas flottants suivant pourront s'ajouter :

- **1 place** flottante par Inter région toutes catégories confondues (une ITR peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter dans une autre)
- **Plus 1 place** flottante par Inter région entre des catégories jouant sur un même terrain. Une ITR peut retirer une place dans une catégorie qui joue sur l'Albatros pour la rajouter dans une autre qui joue sur l'Albatros (ex : l'ITR retire un Benjamin Garçon et rajoute une Minime Fille).
- **Important :** La redistribution des quotas flottants doit se faire dans 2 catégories différentes. Une ITR ne peut donc pas attribuer ses 2 quotas flottants à la même catégorie d'âge. **De plus, l'ITR devra déterminer avant la date de sa finale interrégionale les affectations de ses 2 quotas flottants et devra en avertir la ffgolf.**

4. Inscription :

- **L'inscription des joueurs qualifiés** pour le Championnat de France des Jeunes sera faite directement par la Ligue auquel appartient le joueur, sur extranet au plus tard 7 jours plein avant le 1^{er} jour de l'épreuve. Les qualifiés n'auront pas besoin de confirmer leur participation. **Par contre les scratches doivent être signalés immédiatement** et c'est le suivant dans le classement qui sera qualifié.
- **Les droits d'inscription s'élèvent à 20 euros par joueur.** Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin des qualifications inter-régionales en renvoyant le formulaire d'inscription auprès de la ffgolf. Les formulaires seront distribués pendant la remise des prix des qualifications.

IV – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL

- **Épreuve "non fumeur" :** Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.
- **Chariot Électrique :** L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **Les cadets :** Pendant tout le déroulement de ce championnat les cadets ne sont pas autorisés.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs... **devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs**, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. **Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur ou de la joueuse concernés.**

VI - PRIX

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un souvenir.